Epreuve écrite de composition portant sur une question de la société contemporaine

SUJET : La transformation numérique et l'intelligence artificielle peuvent-elles changer la nature de la démocratie et du service public ?

La révélation, par Edward SNOWDEN, que les Etats-Unis avaient mis en place un système de surveillance et de stockage de l'ensemble des communications mondiales (mail + téléphone) a constitué un scandale énorme et un choc pour les citoyens qui ont alors pris conscience que le vaste espace de communication et d'échanges qu'était Internet était également devenu un vaste espace de surveillance, y compris par des états démocratiques.

Les révélations qui se poursuivent depuis la dernière élection présidentielle américaine et le référendum sur le Brexit démontrent elles à quel point Internet et les réseaux sociaux sont devenus des espaces politiques et de guerre d'influence.

Depuis 20 ans, le numérique transforme nos modes de vie, au point qu'il est devenu inimaginable de travailler et de communiquer sans Internet. La transformation numérique a créé une nouvelle industrie, extrêmement puissante, dont les ambitions paraissent inouïes.

Ainsi, les géants du numérique détenant à la fois la technologie et les données (« data ») développent des projets d'intelligence artificielle. Ces projets bénéficient de financements très importants et pour certains d'une forte visibilité (tels sont d'Elon Musk). Ces projets d'intelligence artificielle, déjà en cours, doivent à terme permettre une hybridation de l'homme et la machine, et sont sous-tendus par une philosophie transhumaniste devant permettre de dissocier le corps et l'esprit en dépassant les limites du corps grâce à la technologie.

Cette idée, qui renvoie au mythe du golem ou au roman Frankenstein de Mary Shelley, constitue désormais un nouveau méta récit pour un groupe de personnes et d'industriels très déterminés.

Alors que le développement de l'intelligence artificielle ne pourrait qu'accroître les inégalités entre les hommes et que ces questions concernent l'ensemble de l'humanité et les générations futures, quelle place pour les peuples sur cette question ?

La transformation numérique peut-elle faire l'objet d'un débat démocratique ou cela n'a-t-il déjà plus aucun sens ?

Ces avancées technologiques remettent elles en cause les droits des citoyens protégés par les régimes démocratiques ?

L'émergence et les monopoles de fait exercés par quelques acteurs menacent-ils la vie privée et les libertés publiques des citoyens ou leur offre-t-elle de nouvelles possibilités d'émancipation et d'épanouissement ?

La transformation numérique permet-elle de répondre à la crise de légitimité des institutions démocratiques ou conduira-t-elle à biaiser le fonctionnement des régimes démocratiques au point de risquer de les détruire ?

- De puissants groupes privés (GAFAM) ont émergé à la faveur de la transformation numérique dont l'ambition holistique et de transformation de l'être humain constitue une menace pour les régimes démocratiques, également amenés à repenser le fonctionnement de leurs services publics (I).
- La transformation numérique et l'intelligence artificielle constituent comme tous les progrès techniques qui ont marqué l'histoire humaine une opportunité de transformation de la démocratie et des services publics, à condition que des gardes fous et des régulations locales, nationales et mondiales de l'action des GAFAM puissent advenir (II).

De puissants groupes privés (les GAFAM) ont émergé à la faveur de la transformation numérique dont l'ambition holistique et de transformation de l'être humain constitue une menace pour les régimes démocratiques, également amenés à repenser le fonctionnement de leurs services publics (I).

(1) Ces puissants groupes privés seraient en train de devenir des sortes de « Léviathan » concurrençant les pouvoirs des états démocratiques.

Alors que la démocratie, étymologiquement composée de « demos » « cratos » (peuple et pouvoir en grec), signifie le pouvoir du peuple exercé pour le peuple et par le peuple, ces grands groupes privés exercent un important pouvoir, à leur profit.

La nature même de l'idée démocratique a évolué dans le temps, de l'image idéalisée d'une démocratie athénienne exercée dans l'agora (mais reposant sur l'esclavage libérant les athéniens du travail) à notre démocratie représentative actuelle et reposant sur une séparation des pouvoirs. Alors

que la légitimité des états/institutions démocratiques repose sur le peuple, ces puissants groupes privés exercent désormais un pouvoir/ des pouvoirs jusqu'ici réservés à l'Etat. Ainsi, les services offerts par les GAFAM deviennent une interface obligée pour communiquer, pour s'informer, pour consommer, pour se déplacer, pour travailler. Aucun aspect de la vie sociale n'échappe désormais à l'intermédiation d'un géant du numérique. Via l'analyse des recherches des internautes sur Google, il est possible de connaître les pensées et interrogations les plus intimes des personnes.

Les réseaux sociaux auraient-ils supplanté l'agora ? Les services offerts par les GAFAM sont au cœur de la vie sociale, n'est-ce pas normalement le sens même des services publics et des communes qu'ils doivent apporter aux citoyens ?

On peut analyser les services offerts par les GAFAM comme complémentaires des services publics traditionnels et des services régaliens (qui continuent bien sûr à exister) mais il semble impossible de ne pas s'interroger sur l'aspect « omniscient » de ces entreprises qui savent désormais nous géolocaliser

à tout moment, et connaître chaque étape de nos activités sur Internet (lecture, achat, etc.). Ces groupes privés apparaissent comme de nouveaux « Léviathan », monstre biblique évoqué par Thomas Hobbes pour parler du pouvoir exercé par l'Etat composé de tous les individus (dans ce cas de toutes les données) et limitant par son pouvoir la liberté de chacun. Il parait en cela évident que la puissance de ces géantes industries affaiblit celle des Etats démocratiques et change par-là la nature de la démocratie. Cela se résume en un mot : la démocratie a changé et est plus faible, moins capable d'action depuis la transformation numérique (même si cependant la question du rapport entre puissance de l'agent et démocratie est bien antérieure à la transformation numérique).

(2) La transformation numérique et l'IA déstabilisent les régimes démocratiques et l'IA pourrait conduire à une guerre totale.

Après l'élection de Donald Trump aux Etats-Unis, de nombreuses révélations ou informations encore à confirmer sont venues éclairer les conditions dans lesquelles sa campagne électorale a été menée. Il s'avère aujourd'hui crédible que des milliers de faux comptes ont été créés sur les réseaux sociaux pour influencer les électeurs (idem concernant le referendum sur le Brexit). Il s'avère également que les données de millions d'Américains ont été utilisées par une société liée à une université britannique et à un laboratoire de recherche en IA pour dresser le profil psychologique et politique après un test simple et en apparence anodin. Ces données ont ensuite été utilisées pour cibler les informations vues par ces personnes. Ces élections ont enfin été marquées par des piratages informatiques et la violation et diffusion de correspondances privées ayant fortement influencé le résultat final de l'élection. La présomption forte d'une manipulation de la Russie visant à déstabiliser les régimes démocratiques et à exploiter leurs failles interroge quant à la déstabilisation des régimes démocratiques engendrée par l'utilisation du numérique et de l'IA.

Enfin, le développement de l'IA dans le domaine militaire parait particulièrement inquiétant et menaçant pour les démocraties. Au-delà des manipulations possibles des opinions, de la guerre de communications, il est actuellement question de développement de robots tueurs, dont les capacités seraient supérieures à celles de l'homme. La puissance du pays ou de l'organisation qui détiendrait une telle arme serait énorme, c'est pourquoi les grandes puissances se livrent actuellement à une course de vitesse sur cette question. La presse a d'ailleurs très récemment fait état d'une mobilisation sans précédent des salariés de Google opposés à la coopération de l'entreprise avec des industries militaires.

Face à cette situation, seule une participation à cette course à l'armement assurerait à long terme la pérennité des régimes démocratiques qui ne se portent d'ailleurs pas très bien à l'heure actuelle (comme en atteste la tournure automatique ou illibérale des régimes politiques en Russie, en Turquie, et même dans quelque pays d'Europe centrale et orientale).

Cette faiblesse relative des régimes démocratiques, au-delà de la fragilisation de processus électoraux importants, se caractérise aussi par le « despotisme doux », confortable décrit par Tocqueville dans De la démocratie en Amérique. Tocqueville décrivait dans son ouvrage la crainte d'une société où l'égalisation des conditions avait conduit à l'atomisation de la société, sans préoccupation pour l'autre, sans « chaîne ». Mais aujourd'hui ce « despotisme doux » serait davantage incarné par les géants du numérique que par l'Etat, géants du numérique à qui sont confiés toutes les données retraçant nos actions et même nos pensées (cf. recherche sur un moteur de recherche).

(3) La transformation numérique et l'avènement des géants du Net affaiblissent aussi l'idée démocratique, intrinsèquement liée à la promesse d'égalité.

La première inégalité flagrante résultant de l'existence des géants du Net est l'inégalité devant l'impôt, alors que la question d'une fiscalité juste a été au cœur des constructions démocratiques (révolution américaine ou encore déclaration des droits de l'homme et du citoyen). Aujourd'hui, malgré leur rentabilité énorme, les géants du Net profitant de la concurrence fiscale entre les Etats, négocient des accords avantageux (cf. scandale des LuxLeaks) et paient des impôts très faibles. Cela entraîne un profond ressentiment des classes moyennes et des entreprises non délocalisables qui ont, à juste titre, un sentiment d'injustice. Cette difficulté fragilise le consentement à l'impôt et le financement des services publics. Elle n'est pas uniquement liée à l'industrie numérique; cependant l'industrie numérique en est devenue le symbole.

Le développement de l'économie numérique et de plateforme (type Uber) entraîne également une transformation du monde du travail et une forme de rémunération précaire (à la tâche ?) pour certains chauffeurs ou livreurs. Face à cette situation, les institutions démocratiques ont encore peu de réponses concrètes à apporter et l'inégalité, la segmentation du marché du travail semble plus forte que jamais. Dans le domaine du travail, la promesse d'égalité promise par la démocratie est également fragilisée par le développement de l'économie numérique.

(4) Enfin, la nature même des services publics peut également être touchée par l'action des industriels numériques. Même si le cas d'Autolib est circonscrit à la capitale, il donne à réfléchir sur la difficulté à innover et à investir dans de nouveaux services publics pour une collectivité territoriale. Considéré par tous comme une innovation mondiale il y a 10 ans à peine, le service Autolib s'éteint précipitamment, avec une dette abyssale et un contentieux amené à durer des années, et cela largement dû au fait que son modèle économique n'a pu résister au développement rapide des VTC et de plateforme comme Uber.

Même s'il s'agit d'un cas également circonscrit, il est frappant de lire que le Gouvernement a fermé l'application SAIP chargée d'informer les citoyens en cas d'attentat ; le communiqué du Gouvernement annonçant la fermeture du service précisant que « Twitter est plus efficace ».

Au vu de ces exemples, il parait légitime de s'interroger sur le périmètre futur des services publics municipaux et nationaux. A l'avenir concernant certains domaines, les collectivités seront peut-être davantage amenées à réguler qu'à faire elles-mêmes (concernant les nouvelles solutions de mobilité) même si en ce domaine, rien n'est définitivement figé.

La transformation numérique et l'intelligence artificielle constituent aussi, comme tous les progrès techniques ayant marqué l'histoire de l'humanité, une opportunité de transformation de la démocratie et des services publics, à condition que des garde-fous et des régulations locales, nationales et mondiales puissent advenir (II).

(1) Une transformation positive de la nature et du fonctionnement de la démocratie représentative confrontée à une crise de légitimité et au développement des populismes.

Les démocraties représentatives sont confrontées à de grandes difficultés : fort taux d'abstention, méfiance à l'égard des représentants élus, sentiment de délaissement voire d'abandon d'une partie de la population.

A ces maux, la transformation numérique de la société peut apporter des réponses intéressantes en redonnant du pouvoir aux citoyens, à travers des mécanismes (pétitions en ligne, hashtags viraux) qui s'apparentent à de la démocratie directe, en tout cas qui permettent de ne plus limiter l'exercice démocratique à un temps formel d'élections.

La transformation numérique permet également de renforcer la transparence, principe démocratique fondamental. Ces changements s'accompagnent hélas de leurs rêves puisque parallèlement ces nouveaux outils sont utilisés par des groupes, souvent minoritaires, très actifs et très mobilisés.

Enfin, la transformation numérique permet l'éclosion de nouveaux « espaces démocratiques » au sens philosophique. Ainsi au XVIIIème siècle, ces espaces étaient les salons bourgeois ou de certains nobles. Au XIXème, la presse incarnait cet espace public qui a fait l'objet des grandes batailles de la IIIème République. Il est possible de penser que la transformation a ouvert de nouveaux espaces publics numériques dont la liberté et l'existence paraissent particulièrement utiles à la démocratie. Ainsi, avec la transformation numérique en cours, on pourrait dire simplement que la démocratie devient elle-même numérique.

(2) Le numérique, une opportunité pour les services publics.

Le numérique constitue aussi une opportunité de transformation positive des services publics, comme en témoignent les missions confiées à la SGMAP, administration chargée de la modernisation de l'Etat. Avec le numérique, les services publics peuvent devenir plus rapides, plus accessibles, plus simples. Les exemples en ce domaine sont innombrables tant en matière d'état civil qu'en matière sociale (dossier unique de demandeur de logement social) ou concernant la vie des entreprises.

Le développement de l'intelligence artificielle ne peut être réservé aux prismes des angoisses liées aux robots tueurs, puisqu'elle permettrait d'offrir des services innovants à des personnes âgées dépendantes ou à des personnes handicapées. L'IA pourrait ainsi avoir un impact énorme sur les politiques de solidarité menées par les collectivités en permettant le maintien au domicile, des alertes rapides, immédiates en cas de chute, ou encore un dialogue ou des échanges avec des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer stimulant leurs facultés intellectuelles. Le développement de jeux en ligne dans certains EHPAD a d'ailleurs métamorphosé l'ambiance de certains établissements. Dans un esprit d'ouverture inédit, les organisateurs de compétition de jeux en réseaux ont d'ailleurs créé des récompenses séniors. Aussi anecdotiques qu'ils soient, ces exemples montrent que le numérique peut ouvrir des possibilités d'une société moins fragmentée et donnant plus de place aux personnes âgées.

Plus généralement, la transformation numérique pourrait permettre de transformer le fonctionnement de certains services publics en allégeant certaines procédures (partage automatique de données) pour consacrer plus de temps à des projets qualitatifs et humains. L'IA pourrait enfin jouer un grand rôle dans la détection et la lutte contre toutes les fraudes.

(3) La question des garde-fous et des régulations.

Les possibilités offertes par la transformation numérique sont innombrables. Le développement de l'open data, qui démarre actuellement dans le cadre de la mise en œuvre de la loi pour une République numérique en est un exemple. Il s'agit d'une évolution qui pourrait permettre aux citoyens de mieux connaître leurs services publics et de proposer des améliorations ; de développer de nouvelles activités économiques. In fine, la question qu'il faut se poser est celle du rapport risques-bénéfices, en matière de transformation numérique et d'intelligence artificielle. Du fait, qu'un certain nombre de changements sont inéluctables, c'est la question de la régulation, des garde-fous qui sera finalement déterminante dans l'évolution de nos sociétés.

Concernant le grand débat à venir sur la bioéthique et les débats qui ont déjà eu lieu, on peut regretter qu'ils se soient limités aux questions de procréation (au demeurant importantes) sans aborder les réflexions sur «l'homme augmenté » en cours dans la Silicone Valley.

En matière de régulation de l'utilisation des données, le Parlement européen et les institutions européennes ont tracé un chemin ambitieux avec le règlement RGPD protégeant les données personnelles. Vu comme une décision « anti business » et anti américaine dans un premier temps outre Atlantique, ce règlement semble désormais faire l'unanimité en sa faveur comme preuve de la possibilité pour les démocrates de réguler l'action des géants d'Internet. Enfin, les collectivités territoriales se saisissent des problématiques concrètes soulevées par l'action des géants d'Internet. Même si cela est compliqué, les grandes villes se mobilisent pour limiter les effets des locations Air BnB afin de préserver l'habitat collectif et éviter l'éviction des classes moyennes des centres villes anciens. De même, les collectivités réfléchissent (avec le CEREMA) sur les opportunités offertes par le numérique et l'IA de créer des « villes intelligentes » dont les infrastructures s'adapteraient aux usages et aux horaires. Certaines entreprises travaillent ainsi à proposer aux collectivités des marquages au sol évolutifs selon la circulation. Il s'agit d'une idée innovante qui pourrait permettre de limiter les embouteillages et la pollution.

Il convient toutefois de noter que de telles innovations rendent aussi la ville toujours plus dépendante des données et du numérique.

La question des garde-fous et de l'encadrement de l'économie numérique est donc profondément démocratique. Elle peut et doit être l'objet de débats publics et d'un vote des assemblées élues.

En conclusion, la transformation numérique et l'IA peuvent nourrir une vision dystopique de l'avenir. Pour autant, l'humanité a toujours su évoluer en associant grandes innovations techniques (domestication du feu, invention de l'imprimerie) et de grandes innovations morales, intellectuelles et religieuses. C'est donc sans doute du côté des philosophes et dans l'action des institutions démocratiques qu'il faut chercher une réponse aux transformations induites par le numérique et les géants de l'industrie numérique.